



## Comité Départemental d'Ille et Vilaine de Tir à l'Arc

Maison départementale des sports  
13 b, Avenue de Cucillé  
35065 RENNES CEDEX  
☎ : 0608057166  
cd35-tiralarc@orange.fr



### PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le 09 février 2018 à 20h10, les clubs de tir à l'arc d'Ille et Vilaine se sont réunis à La Maison des Sports, 13b avenue de Cucillé – 35000 Rennes, sur convocation écrite faite par Le Secrétaire Générale en date du 11 janvier 2018.

**Clubs présents :** Acigné, Betton, Cesson-Sévigné, Domloup, Fougères, Guichen, Laillé, Liffré, Muel, Redon, Rennes, Retiers, Saint Aubin d'Aubigné, Saint Aubin du Cormier, Saint Jacques de La Lande, Saint Jouan des Guérets, Thorigné Fouillard, Vern sur Seiche, Vezin le Coquet, Vitré.

**Clubs excusés :** Châteaubourg, Dinard, Hédé.

**Clubs absents :** Bécherel, Cancale, Chavagne, Pleumeleuc, Rennes CHR, Saint Malo, Tinténiac.

Les clubs présents représentent 121 voix sur 160.

**Invités :** Jean-Michel CLEROY – Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc  
Jean-Pierre GRECIET – Président du Comité Régional de Bretagne de Tir à l'Arc  
Sébastien DURANTET – Conseiller Technique Départemental

#### ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du Président
- Trésorerie
- Bilans sportifs
- Vote pour le délégué départemental à l'AG de la FFTA
- Commission arbitrage
- Labellisation
- Résultats des votes
- Remise des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.
- Questions diverses

## RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Mesdames et Messieurs les Présidents de Club, amis archers, au nom du Comité Directeur et en mon nom, nous sommes heureux de vous accueillir pour cette 42<sup>ème</sup> Assemblée Générale.

Je tiens à remercier de leur présence Jean Michel CLEROY, Président de la FFTA et Jean Pierre GRECIET, Président du Comité Régional de Bretagne de Tir à l'Arc ainsi que Sébastien DURANTET, notre Conseiller Technique.

Nous allons commencer par une minute de silence en l'honneur de nos parents et amis qui nous ont quittés cette année.

Remerciement à nos partenaires, le Département et le C.D.O.S. qui nous aident pour le développement de notre sport et des ses structures.

Remerciements aux responsables de Bretagne Archerie pour l'aide apportée lors des challenges Jeunes et aussi pour les médaillés.

Remerciements à tous les bénévoles du tir à l'arc qui œuvrent dans le département, responsables de clubs, entraîneurs, arbitres, accompagnateurs.

Enfin, je remercierai toute l'équipe départementale, qui a œuvré avec envie et compétence, pour le travail effectué tout au long de cette année.

2017 a vu nos effectifs franchir la barre des 1900 licenciés (1902 pour être exact).

Aujourd'hui nous pouvons malheureusement constater un tassement dans les licences (-120 licenciés par rapport à la même période 2017)

Le département compte 30 Clubs.

La part féminine y est de 27%. (+1% par rapport à 2016)

La répartition des effectifs est la suivante: 507 femmes

1395 hommes

842 jeunes (250 féminines et 592 garçons)

Le taux de création de licences était de 34% (32% en 2016) pour un renouvellement de 66% (68% en 2016) à l'heure actuelle ce serait l'inverse.

1<sup>er</sup> département Breton, le nombre moyen de licenciés par club est de 63,40 avec une grande amplitude de 163 licenciés pour le plus grand à 6 pour le plus petit.

Au sein du Comité Régional de Bretagne, le département représente 37,04% des licenciés. (Soit plus que le 22 et le 56 réunis (35,10%))

La stratégie de développement du tir à l'arc mise en place par le Comité départemental sur les E.T.D. et les Challenges Jeunes porte ses fruits.

Vous avez pu constater que ces FITA réservés aux catégories "Jeunes", connaissent un vif succès avec cette année une fréquentation record.

Les 2 tournois "Poussins", annuels rencontrent un engouement auprès des jeunes pousses, engouement aussi partagé par les entraîneurs de clubs présents.

Pour 2018 le Comité régional a mis en place un Championnat Régional qui aura lieu à Pordic le 26 mai prochain

J'adresse les félicitations de l'ensemble du Comité Directeur aux Archers qui sont montés sur les podiums des divers Championnats Départementaux, Régionaux, France et Internationaux.

Félicitations également à tous les autres Archers qui ont participé aux divers Championnats.

Sur le plan des résultats sportifs, les responsables des commissions feront leur rapport.

Je remercie l'ensemble des clubs organisateurs des différents championnats et manifestations départementaux, pour la qualité de l'organisation et la mobilisation dont ils ont fait preuve pour donner satisfaction à l'ensemble des tireurs.

Pour les championnats départementaux

- Vezin le Coquet pour le Salle équipe
- Thorigné Fouillard pour le Salle Individuel
- Vitré pour le 3D
- Guichen pour le Campagne
- Pleumeleuc pour le FITA

Ainsi que les 3 clubs qui ont été support des Challenges 2017

- Liffré
- Muël
- Vezin le Coquet pour la finale

Labellisation:

1 club Brétilien a été labellisé (**Ecole du Tir à l'Arc Français**) il s'agit de Domloup. (seul club Breton) bravo à ce club et à ses entraîneurs.

17 clubs du département sont actuellement labellisés (Ratio labels/club – 56.67%)

C'est un excellent ratio, qui démontre encore une fois le dynamisme que vous développez pour mettre en valeur les atouts qui sont les vôtres et dénote une qualité de services dispensés qui répond aux attentes des licenciés.

2 Or – Pleumeleuc, Rennes

7 Argent; Cesson-Sévigné, Fougères, Laillé, Liffré, 11°RAMA, St Jouan des Guérêts, Vezin le Coquet.

et 8 Bronze: Acigné, Betton, Domloup, Guichen, Muël, Retiers, St Jacques de la Lande et Vern sur Seiche.

En ce qui concerne les aspects financiers, perte sèche de CNDS, 2<sup>ème</sup> année consécutive.

Perte sèche aussi de mutualisation des clubs.

Ce "manque", vous le verrez apparaître dans la comptabilité que va nous présenter la Trésorière.

A cet effet et conformément à l'article 21. des statuts, le Comité Directeur va proposer à l'assemblée générale de fixer les nouveaux montants des licences pour 2019.

Pour conclure je dirai juste que le travail effectué au cours de l'année écoulée est réellement un travail d'équipe, que nous avons fait notre possible avec nos moyens pour développer au mieux la passion que nous avons pour notre sport. Il est clair que ce sont les actions conjuguées de tous qui permettent au tir à l'arc de continuer sa progression dans le département.

De plus, la participation massive à nos réunions prouve une fois encore la forte motivation et l'implication dont vous faites preuve dans la vie du Comité Départemental. Je souhaite que cela perdure et je vous en remercie.

Merci de votre écoute.

Le Président propose de procéder à l'élection de deux structateurs pour le dépouillement du vote concernant l'élection du délégué départemental pour l'AG de la FFTA.

Sont élus :

- CHARTIER Nicolas Président du club de Cesson Sévigné
- DIEVAL Patrick membre du Comité Départemental

## TRESORERIE

Présentation par Marie-Pierre ROGUE, trésorière.

### Compte de résultat 2017

CHARGES	Exercice N	Exercice N-1	PRODUITS	Exercice N	Exercice N-1
<b>60 - Achat</b>	<b>12 168,85</b>	<b>12 723,75</b>	<b>70 - Vente de produits finis, prestations de service, marchandises</b>	<b>482,50</b>	<b>2 705,22</b>
Prestations de services	7 383,93	7 553,76	Prestations de services	482,50	917,00
Achats non stockés de matières et de fournitures	4 112,89	3 614,05	Vente de marchandises		504,17
Fournitures non stockables	119,55	430,00	Produits des activités annexes		969,05
Fournitures d'entretien et de petit équipement	227,50	536,54	Participation des stagiaires		315,00
Autres fournitures	324,98	589,40			
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>808,42</b>	<b>1 261,00</b>	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>1 335,00</b>	<b>1 570,00</b>
Sous traitance générale	2,42		Etat :		
Locations	600,00	600,00	CNDS		
Entretien et réparation		55,00	CNDS - Stages		
Assurances		204,00	Région :		
Documentation			Département :		
Divers -(Inscriptions compétitions)	206,00	402,00	- Conseil Départemental	1 335,00	436,09
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>3 563,14</b>	<b>4 502,23</b>	- Conseil Départemental -stages		1 133,91
Rémunérations intermédiaires et honoraires			Commune(s)		
Publicité, publications	160,00	271,25	-		
Déplacements, missions	3 306,52	4 127,26	Organismes sociaux		
Frais postaux et de télécommunications	43,62	34,92	-		
Services bancaires	53,00	68,80	-		
Divers			Fonds européens		
<b>63 - Impôts et taxes</b>			CNASEA (emplois aidés)		
Impôts et taxes sur rémunération			Autres recettes (précisez)		
Autres impôts et taxes			CNDS - Mutualisation achats clubs		
<b>64 - Charges de personnels</b>					
Rémunération des personnels			<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>14 573,00</b>	<b>13 669,70</b>
Charges sociales			dont cotisations (ristourne licences)	14 573,00	13 669,70
Autres charges de personnel			<b>76 - Produits financiers</b>	<b>85,10</b>	<b>82,46</b>
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>			<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>165,10</b>	
<b>66 - Charges financières</b>			<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>		
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>			<b>79 - Transfert de charges</b>		
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>	<b>119,33</b>	<b>900,55</b>	<b>SOUS-TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>16 640,70</b>	<b>18 027,38</b>
<b>SOUS-TOTAL DES CHARGES</b>	<b>16 659,74</b>	<b>19 387,53</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>9 100,00</b>	<b>9 100,00</b>
<b>86 - Emploi des contributions volontaires en nature</b>	<b>9 100,00</b>	<b>9 100,00</b>	Bénévolat	9 100,00	9 100,00
Secours en nature			Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et de prestations			Dons en nature		
Personnel bénévole	9 100,00	9 100,00			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>25 759,74</b>	<b>28 487,53</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>25 740,70</b>	<b>27 127,38</b>

Résultat net de l'exercice

-19,04

Amortissement sonorisation sur 3 ans					
	Montant total	Amortissement 7 mois 2014	Amortissement 12 mois en 2015	Amortissement 12 mois en 2016	Amortissement 5 mois 2017
Achat mai 2014	888,00	176,67	296,00	296,00	119,33

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

ACTIF				PASSIF					
		Exercice N		Exercice N-1		Exercice N		Exercice N-1	
	<b>Actif immobilisé</b>				<b>119,33</b>				<b>5 573,30</b>
	Immobilisations brutes			1 019,88		106	Fonds Associatifs		
21	Immobilisations corporelles			1 019,88		12	Autres réserves	5 573,30	6 933,45
27	Immobilisations Financières						Résultat de l'exercice	-19,04	-1 360,15
	Amortissements	119,33		900,55					
	<b>Actif circulant</b>		<b>2 000,44</b>		<b>3 054,61</b>		<b>Dettes</b>		<b>14 671,56</b>
486	Charges constatées d'avance	2 000,44		2 877,14		487	Produits constatés d'avance	12 838,00	14 046,00
468	Produits à recevoir			177,47					
	<b>Trésorerie</b>				<b>18 240,96</b>		46	Autres dettes	1 833,56
51	Disponibilités		<b>18 225,38</b>	18 240,96			Charges à payer	1 139,20	1 795,60
	Banque			1 393,58			Chèques NP au 31/12	694,36	1 480,50
	Livret	1 292,90		16 847,38					315,10
	Valeur à l'encaissement	16 932,48							
			<b>20 225,82</b>		<b>21 414,90</b>			<b>20 225,82</b>	<b>21 414,90</b>

Budget Prévisionnel 2018

CHARGES	Montant en €	PRODUITS	Montant en €
<b>60 - Achat</b>	10 780,00	<b>70 - Vente de produits finis, prestations de service, marchandises</b>	0,00
Prestations de services	7 500,00	Prestations de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures	2 600,00	Vente de marchandises	
Fournitures non stockables	500,00	Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petit équipement	180,00	Participation des stagiaires	
Autres fournitures			
<b>61 - Services extérieurs</b>	600,00	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	1 335,00
Locations	600,00	Etat :	
Entretien et réparation		- DDJS - CNDS	
Assurances		Région :	
Documentation		-	
Divers		Département :	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	3 755,00	- Conseil Général	1 335,00
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s)	
Publicité, publications	150,00	-	
Déplacements, missions	3 500,00	-	
Frais postaux et de télécommunications	50,00	Organismes sociaux	
Services bancaires	55,00	-	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		-	
Impôts et taxes sur rémunération		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		CNASEA (emplois aidés)	
<b>64 - Charges de personnels</b>		Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels		-	
Charges sociales		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	13 800,00
Autres charges de personnel		dont cotisations (ristourne licences)	13 800,00
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>			
		<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>SOUS-TOTAL DES CHARGES</b>	15 135,00	<b>SOUS-TOTAL DES PRODUITS</b>	15 135,00
<b>86 - Emploi des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et de prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	15 135,00	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	15 135,00

Le rapport de trésorerie est approuvé à l'unanimité.

Une proposition d'augmentation d'un euros des licences est proposée.

Pour la saison 2018-2019, le prix des licences serait de :

- Pour les adultes 11,00€ (onze euros)
- Pour les jeunes 6,00€ (six euros)
- Pour les poussins 6,00€ (six euros)

Cette augmentation est approuvée par 93 voix sur 121.

Votent contre cette proposition le club de Saint Aubin du Cormier (2 voix) et le club de Vern sur Seiche (7 voix).

S'abstiennent les clubs de Cesson Sévigné (7 voix), Saint Jouan des Guérets (8 voix) et Vitré (4 voix).

## **BILANS SPORTIFS**

Les bilans sportifs sont présentés par Pascal TREMAUDANT, responsable de la Commission Sportive.

Voir document PDF joint en annexe.

## **VOTE POUR LE DELEGUE DEPARTEMENTAL A L'AG DE LA FFTA**

Un seul candidat s'est présenté :

- DEMELIN Bruno, Président du club de Laillé

## **COMMISSION ARBITRAGE**

Arbitres reçus à l'examen :

- Session avril 2017 DUBILLE Ewen – Jeune arbitre
- Session novembre 2017 HACKETT Jennifer et REVEILLERE Olivier

Le département d'Ille et Vilaine compte 32 arbitres.

21 clubs ont un ou plusieurs arbitres.

9 clubs n'ont pas d'arbitres.

## **RESULTATS DES VOTES**

L'élection pour le délégué départemental à l'AG de la FFTA s'est déroulée à bulletin secret.

Cette candidature est approuvée par 115 voix sur 121.

**Est élu délégué au scrutin majoritaire: Bruno Demelin – Laillé.**

## **REMISE DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF**

Pascal TREMAUDANT et Patrick DIEVAL ont reçu la médaille de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Cette décoration leur a été remise par Jean-Pierre GRECIET, Président du Comité Régional de Bretagne de Tir à l'arc.

## **INTERVENTION DE JEAN-PIERRE GRECIET, PRESIDENT DU COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC**

Les principaux points abordés par Jean-Pierre GRECIET :

- La Bretagne occupe le milieu de tableau en terme de licences avec une progression de 300 licenciés la saison dernière.
- Cette année, dans un contexte de baisse générale, nos effectifs devraient chuter de 200 licences.
- La région se professionnalise avec l'embauche d'un salarié et la création d'un groupement d'employeurs.
- Il y avait 5 candidats et Lucas LEBAUT a été retenu. Ces missions seront de structurer la région, apporter une aide aux clubs, rechercher des financements. Son premier objectif sera la mise en place d'une compétition mixte suivant le cahier des charges déposé par la FFTA. Son embauche est prévue au 01 mars 2018.

## **INTERVENTION DE JEAN-MICHEL CLEROY, PRESIDENT DE LA FFTA**

Les principaux points abordés par Jean-Michel CLEROY :

L'Ille et Vilaine est un département dynamique et qui fonctionne bien, notamment au travers du challenge FITA.

On doit constater une baisse générale des licenciés dans toutes les disciplines. Pour la FFTA, une baisse de 3000 licenciés est envisagée.

Ce sont surtout les licences jeunes qui sont concernées, ce n'est pas un bon signe et on se doit de trouver des solutions.

En 2018, mise en place du trophée des mixtes dans le but de favoriser la rencontre entre les hommes et les femmes et entre clubs.

L'épreuve mixte est intégrée aux JO 2020 de Tokyo.

Les formations des entraîneurs et des arbitres vont évoluer.

Le Président clôture cette Assemblée Générale à 22 heures et invite l'assistance à partager le pot de l'amitié.

Le Secrétaire Général  
Bruno DEMELIN

Le Président  
Michel ROGUE

